



*On est tous handballeurs*



# REGLEMENT DES COMPETITIONS REGIONALES JEUNES

- ✓ Championnats Régionaux Jeunes
- ✓ Championnats Interdépartementaux Jeunes

**-14 ans, -16 ans et -18 ans**

**Féminins et Masculins**

**Saison 2011/2012**



Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - B.P. 70001 - 54510 TOMBLAINE  
Tél. : 03 83 18 87 11 - Fax : 03 83 18 87 12 - E-mail : lorrainehandball@wanadoo.fr

# SOMMAIRE

## **I - GENERALITES**

1. Catégories d'âges
2. Objectifs
3. Engagements
4. Divers

## **II - FORMULES DES COMPETITIONS**

1. Composition des poules
2. Gestion des poules
3. Classements et finalités
4. Organisation des tournois et matchs de finales

## **III - ORGANISATION DES COMPETITIONS**

1. Calendrier
2. Conclusions
3. Horaires des rencontres
4. Equipements
5. Reports
6. Feuilles de match
7. Forfaits
8. Arbitrage
9. Gestion des réclamations

## **IV - TABLEAUX ANNEXES**

1. Amendes et droits
2. Catégories d'âges et formules de jeu
3. Frais d'arbitrage
4. Aménagement des formes de Jeu
5. Calendrier 2011-2012

# Compétitions Régionales et Interdépartementales.

## I - GENERALITES

### 1. Catégories d'âges concernés

Le règlement des compétitions régionales et interdépartementales s'applique aux catégories jeunes, masculines et féminines de moins de 18 ans, moins de 16 ans et moins de 14 ans.

### 2. Engagements

Seuls les clubs ayant respecté leurs engagements ou obligations envers la FFHB, la LLHB ou leur Comité départemental peuvent participer aux compétitions interdépartementales.

L'engagement des différentes équipes se fait dans les Comités d'origine qui conservent l'intégralité des droits d'engagement.

**La Commission d'organisation des Compétitions interdépartementales (les membres de la C.O.C. L.L.H.B.) se réserve un droit de regard sur l'opportunité de l'engagement en fonction du comportement du club dans les saisons précédentes.**

Lorsqu'un club présente plusieurs équipes dans la même catégorie, il doit fournir :

- La dénomination de sa meilleure équipe + un listing de 7 joueurs pour cette équipe

Un joueur listé dans une équipe ne peut évoluer que dans une catégorie de jeu supérieur.

Dans tous les cas où 2 équipes d'un même club se trouvent dans une même poule le club fournira une liste de 7 joueurs pour chacune d'elle. Un joueur qui évolue dans le Championnat Elite ne peut jouer en Interdépartementalité.

Toute autre circonstance exceptionnelle doit faire l'objet d'accord préalable auprès de l'instance gestionnaire et de la COC.

### 3. Objectifs

Les objectifs de ces compétitions sont :

- De proposer un niveau de jeu cohérent aux équipes participantes
- De rassembler, dans la mesure du possible, les équipes en secteur géographique, (ce qui relève parfois de l'impossible)

### 4. Divers

Tout dirigeant, **officiel ou manager, obligatoirement licencié peut être inscrit sur la feuille de match.**

**Tout comportement négatif** identifié à l'encontre des jeunes arbitres entraînera une perte de point au classement.

## **II - FORMULES DES COMPETITIONS**

### **1. Composition des poules**

La composition des poules est établie par la Commission d'Organisation des Compétitions Interdépartementales en liaison avec l'ETR pour les poules Régionales.

### **2. Gestion des poules**

La gestion des différentes poules est dévolue par la COC Interdépartementale aux différents Comités.

**Le Comité gestionnaire** est responsable de la tenue du classement et des affaires courantes; tout courrier concernant une équipe gérée par un Comité devra lui être adressé.

### **3. Classements et finalités**

Les modalités de classements sont conformes au règlement général des compétitions régionales quant aux points attribués, et au goal-average.

Le titre régional sera attribué dans chaque catégorie à une des équipes évoluant dans une poule « Régionale » :

- En cas de poule unique à l'équipe terminant première;
- En cas de plusieurs poules de même niveau, à l'équipe vainqueur d'un match ou d'un tournoi final.

### **4. Organisation des tournois et matchs de finales**

Le lieu des finales est décidé par la COC ou sur volontariat écrit des clubs.

Pour les tournois, l'ordre des rencontres est défini soit par tirage au sort soit suivant un ordre prédéterminé par décision de la COC.

Pour un match de finale le temps de jeu est celui de la catégorie d'âge concernée. Cf. annexe

En cas d'égalité à l'issue du temps de jeu une prolongation sera jouée :

- 2x5' pour les moins de 18 ans
- 2x5' pour les moins de 16 ans
- 2x5' pour les moins de 14 ans

En cas de nouvelle égalité la séance de tir au but sera conforme au règlement général des compétitions régionales.

### **III - ORGANISATIONS DES COMPETITIONS**

#### **1. Calendrier**

Le calendrier des compétitions est défini par la COC Interdépartementale sur les bases suivantes :

Un championnat de niveau par poules en matchs allers et retours.

Un règlement particulier au championnat « Régional » et « Interdépartemental » est établi par l'E.T.R.

#### **2. Modalités de classement**

Points attribués :

- match gagné = 3 points
- match nul = 2 points
- match perdu = 1 point

- Match perdu par PENALITE ou FORFAIT = 0 point

Goal-average :

- 0 - 20 pour les moins de 18 ans
- 0 - 10 pour les -16 ans et - 14 ans

En cas d'égalité entre deux clubs lors d'une confrontation en matchs allers et retours, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre)

- 1) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés au cours des deux matchs,
- 2) en cas de nouvelle égalité, le club déclaré vainqueur est celui ayant marqué le plus de buts chez l'adversaire,
- 3) en cas de nouvelle égalité, il y a lieu de jouer des prolongations (voir paragraphe 2.3.4.),
- 4) en cas de nouvelle égalité, il y lieu de faire procéder à des séries de tirs au but (voir paragraphe 2.3.5.).

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :

- 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
- 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après l'application de l'alinéa 1,

3) par le plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,

4) par le goal-average général au quotient dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 3,

5) par le plus grand nombre de buts marqués de toutes les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 4,

6) par le plus grand nombre de licenciées féminines à la date de l'Assemblée Générale Fédérale, selon la compétition ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 5.

### **Prolongations :**

Lorsqu'il est prévu au règlement particulier de la compétition, il est joué une première prolongation de 2 X 5 minutes (temps de repos de 1 minute). En cas de nouvelle égalité à l'issue de la première prolongation, il est joué une seconde prolongation de 2 X 5 minutes (temps de repos de 1 minute). En cas de nouvelle égalité à l'issue de la seconde prolongation, il est procédé à des séries de tirs au but.

Pour les équipes jeunes de moins de 16, 14 et 12 ans une seule prolongation sera jouée.

### **Tirs au but :**

Il est procédé à une première série de cinq tirs au but par cinq joueurs (joueuses) de chaque équipe, figurant sur la Feuille de Match et désignés par le manager de chacune des équipes suivant une liste établie dès la fin des prolongations, et remis aux arbitres. Les joueurs (joueuses) disqualifiés, expulsés ou temporairement exclus au coup de sifflet final ne peuvent pas être inscrits sur la liste de leur équipe.

Les gardiens de but peuvent être sélectionnés et remplacés librement et peuvent être tireurs.

Chaque équipe tire alternativement, le club gagnant le tirage au sort a le choix de commencer ou non la série de tir.

Dans l'éventualité où cette première série ne donnerait pas de résultat, d'autres ou les mêmes joueurs poursuivent les jets de sept mètres jusqu'à la décision qui intervient en cas de différence à l'issue d'un tir des deux équipes.

Pendant la série de tir au but, seuls le tireur, le gardien désigné et les arbitres peuvent pénétrer dans la moitié de terrain.

Les infractions graves commises pendant la période des jets de sept mètres doivent faire l'objet d'une disqualification.

En fin de saison, les clubs classés à la première place de chacune des quatre poules disputent le titre de championne de Lorraine Honneur, en formule tournoi à 4.

En cas d'égalité, les clubs sont départagés selon les modalités prévues au paragraphe ci-dessus.

Le vainqueur du tournoi est déclaré Champion de Lorraine.

### **3. Obligations sportives**

#### **NOUVELLE APPELLATION :**

#### **CONTRIBUTION MUTUALISEE DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT**

Fait l'objet d'un document particulier

### **4. Conclusions**

Les conclusions de match sont à adresser **au plus tard 35 jours avant la rencontre** aux adversaires par *Gest'hand* et au **Comité Gestionnaire** (surtout en cas de désignation d'arbitres).

**En cas d'absence de conclusion de match 6 jours avant le déroulement de la rencontre, le match est déclaré perdu par forfait pour le club recevant et une amende est infligée au club.**

**I M P O R T A N T** : Dans le cas où le club devant se déplacer serait sans nouvelle du club recevant ou de l'organisateur, IL DOIT S'ENQUERIR des décisions prises par le Comité Départemental DANS UN DELAI de 15 JOURS AVANT la date prévue par le calendrier de la compétition, et ce par courrier recommandé avec AR.

### **5. Horaires**

Les rencontres se jouent le SAMEDI, le DIMANCHE. Des rencontres (toutes catégories) peuvent se dérouler en semaine après accord entre les clubs et autorisation de la COC organisatrice et éventuellement les JOURS FERIES (avec accord des participants).

L'horaire des rencontres est fixé par le club recevant ou l'organisateur.

**Pour les équipes de «Jeunes», le SAMEDI, début des rencontres entre 14h (15 h00 si plus de 50 km de déplacement) et 18 h, ou le DIMANCHE, début des rencontres à 10h si accord entre deux club, et l'après-midi, début des rencontres entre 14h et 16h00 (et 15H00 uniquement l'après-midi si plus de 50 km)**

**Ces horaires sont à respecter impérativement**, sauf dérogation accordée par la **C.O.C.** après entente entre les clubs.

Les rencontres de la dernière journée de championnats départementaux doivent impérativement se jouer le SAMEDI, sauf dérogation accordée par la COC à titre tout à fait exceptionnel.

### **6. Equipements**

Les rencontres doivent se dérouler dans une salle couverte avec vestiaires attenants.

## **7. Reports de match (UTILISATION DU FORMULAIRE OFFICIEL)**

Les reports de match doivent être exceptionnels et sont soumis à accord du Comité gestionnaire ou de la Ligue et pourront se dérouler :

- En semaine ;
- En période de vacances ;
- Aux dates éventuellement disponibles les plus proches du match reporté

Les reports doivent être demandé au plus tard une semaine avant la date prévue du match

Un report de match ne peut pas être refusé si un ou plusieurs joueurs jouant régulièrement avec une équipe sont retenus par une sélection.

En cas d'impossibilité de jouer la rencontre, le match sera déclaré perdu par pénalité pour le demandeur du report.

Après la date de fin de championnat aucun report ne sera accepté.

**IMPORTANT** : SI VOUS REPORTEZ UN MATCH PAR TELEPHONE, IL FAUT IMPERATIVEMENT CONFIRMER CE REPORT PAR ECRIT A VOTRE COMITE ET AU CLUB ADVERSE, EN UTILISANT LE FORMULAIRE DE REPORT DE L'INTERFACE GEST'HAND, IDEM POUR MODIFICATION DE L'HEURE OU DU JOUR DU MATCH.

**TOUT ACCORD TELEPHONIQUE NE SERA PAS PRIS EN COMPTE PAR LA COC.**

Le résultat de la rencontre doit être saisi sur le site Gest'hand **conformément au règlement général des compétitions.**

## **8. Forfaits**

Forfait de l'équipe visiteuse :

- Elle indemnise les arbitres désignés par le Comité ou la Ligue;
- Le club recevant peut demander les frais de déplacement (sauf si déplacement à moins de 5 joueurs) ;
- Elle est pénalisée d'une amende ;
- **L'équipe recevant établit une feuille de match informatique**

Forfait de l'équipe recevante :

- Elle indemnise les arbitres désignés par le Comité ou la Ligue;
- Elle est pénalisée d'une amende ;
- Le club visiteur peut demander les frais de déplacement ;
- **L'équipe visiteuse établit une feuille de match informatique**

## **9. Arbitrage**

La désignation de l'arbitrage pour les moins de 18 ans est du ressort de l'instance **dont dépend le club recevant.**

Pour les moins de 16 ans et moins de 14 ans les jeunes arbitres du club recevant doivent être sollicités.

Dans toutes les catégories, des arbitres peuvent être désignés par la Ligue ou par un Comité dans le cadre de la formation ou pour des rencontres sensibles.

**La totalité des frais d'arbitrage** pour la catégorie des moins de 18 ans est **à régler par le club recevant en cas de matchs allers et retours et par égalité entre les clubs en cas de match simple ou de tournoi.**

## **10. Gestion des réclamations - discipline**

Les réclamations seront gérées par l'instance gestionnaire de la poule, lorsque que les deux clubs sont issus de l'instance gestionnaire, dans le cas contraire, c'est la Commission Régionale de Discipline qui gérera le dossier dans un souci de neutralité. Le comité (si gestion Comité), adressera à la commission régionale de discipline une copie du compte rendu de la commission départementale de discipline.

### **Rappel**

**Conclusions, résultats et report exécutés par le biais de l'interface informatique Gest'Hand.**

**Tout votre courrier doit être adressé à votre Comité Gestionnaire.**

## **ANNEXE II**

### **AMENDES ET DROITS Saison 2011/2012**

Les amendes et droits sont établis à l'ordre de la LLHB. En fin de saison le total de ces amendes et droits est réuni et la Ligue Lorraine redistribue cette somme aux différents Comités.

#### **1. Amendes pour forfaits**

Forfait isolé au match aller : Niveau « Régional »	110€
Niveau « Interdépartemental »	60 €
Forfait général :	3 fois le forfait isolé.

Le Comité gestionnaire se réserve le droit de statuer sur les cas particuliers.

#### **2. Droits**

Remise de match uniquement pour un match retardé :	10 €
Réclamation : barème FFHB	

\* : pas de frais en cas de report d'une équipe comportant un ou plusieurs joueurs évoluant en sélection et dans les cas prévus par le règlement de la FFHB.

#### **3. Divers :**

Joueur sans licence ou sans photo	10 €
Conclusion de match non parvenue dans les délais	20 €
Feuille de match non parvenue sur Gest'Hand dans les délais	10 €
Mentions manquantes sur les feuilles de matchs (club recevant)	10 €
Mentions manquantes sur les feuilles de match (par l'arbitre)	10 €
Officiel non licencié ou non qualifié	30 €
Résultats non communiqués	10 €

**ANNEXE III**  
**CATEGORIES ET FORMULES DES COMPETITIONS REGIONALES ET INTERDEPARTEMENTALES JEUNES**  
**SAISON 2011/2012**

CATEGORIE	ANNEE	BALLON		FORMULE		TEMPS DE JEU
		FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	
M18 ans	94					Match sec: 2 x 30' Tournoi à 3 2 x 20' Tournoi à 4 2 x 15'
	95	II	III	Jeu normal	Jeu normal	
	(96-97)	54-56 cm	58-60 cm			
M16 ans	96					Match sec: 3 x 20' Tournoi à 3 2 x 15' Tournoi à 4 2 x 12'
	97	II	II	En annexe Voir document << aménagement des formes de jeu >>	En annexe Voir document << aménagement des formes de jeu >>	
	(98-99)	54-56 cm	54-56 cm			
M14 ans	98		I			Match sec: 3 x 15' Tournoi à 3 2 x 12' Tournoi à 4 2 x 10'
	99	I	50-52 cm	En annexe Voir document << aménagement des formes de jeu >>	En annexe Voir document << aménagement des formes de jeu >>	
	(00-01)	50-52 cm	Ou II 54-56 cm			

Nota : Les féminines nées en 1994-1995 sont autorisées à jouer dans la catégorie senior (+16 ans).  
Les masculins nés en 1994 sont autorisés à jouer dans la catégorie senior (+17 ans).

## ANNEXE IV

### FRAIS D'ARBITRAGE Saison 2011/2012

#### 1. Arbitrage pour les moins de 18 ans

Ces frais (en totalité) sont à régler par le club recevant en cas de matchs allers et retours ou par égalité entre les clubs en cas de match simple ou de tournoi.

#### 2. Arbitrage des autres catégories (M16 ans, M14 ans)

En principe ces arbitrages ne font pas l'objet d'indemnités de la part des clubs. Néanmoins, en cas de désignation par la ligue ou un comité suite à des incidents au cours du match aller ou pour une rencontre réputée sensible, la CRA ou la CDA concernée peuvent réclamer les frais d'arbitrage par moitié aux deux clubs.

En aucun cas les observateurs d'arbitres ne sont indemnisés par les clubs.

## ADRESSES UTILES

<b>LIGUE LORRAINE DE HANDBALL</b>	MAISON DES SPORTS BP 70001 54510 TOMBLAINE	Téléphone : Fax : Mail : Site :	03.83.18.87.11 03.83.18.87.12 <a href="mailto:lorrainehandball@wanadoo.fr">lorrainehandball@wanadoo.fr</a> OU <a href="mailto:1500000@handball-france.eu">1500000@handball-france.eu</a> lorraine-handball.com
<b>COMITE MEUSE</b>	Avenue du 94 <sup>ème</sup> R.I. BP 63 55002 BAR LE DUC Cedex	Téléphone : Fax : Mail : Site :	03.29.45.30.01 03.29.45.30.01 <a href="mailto:contact@hand55.com">contact@hand55.com</a> hand55.com
<b>COMITE MEURTHE ET MOSELLE</b>	MAISON DES SPORTS 13 RUE JEAN MOULIN 54510 TOMBLAINE	Téléphone : Fax : Mail : Site :	03.83.18.88.10 03.83.18.88.11 <a href="mailto:comitehandball54@wanadoo.fr">comitehandball54@wanadoo.fr</a> Comite54handball.com
<b>COMITE DE MOSELLE</b>	48 route de Thionville 57050 METZ	Téléphone : Fax : Mail : Site :	03.87.32.98.16 03.87.31.23.10 <a href="mailto:coc57@wanadoo.fr">coc57@wanadoo.fr</a> handball-moselle.com
<b>COMITE DES VOSGES (courrier COC)</b>	GAILLARD Pierre 22 rue de Rambervillers 887002 VOMECOURT	Téléphone : Fax : Mail : Site :	03.29.65.33.90 <a href="mailto:Pierre.gaillard@wanadoo.fr">Pierre.gaillard@wanadoo.fr</a>

# **Aménagement des formes de jeu Moins de 14 ans et Moins de 16 ans Féminins et Masculins Saison 2011-2012**

**NB : pour les M18 ans application du règlement fédéral.**

## **Temps de jeu**

- ✓ **Moins de 14 ans** : Trois tiers temps de 15 minutes.
- ✓ **Moins de 16 ans** : Trois tiers temps de 20 minutes.

Mi-temps : 5 minutes.

Tirage au sort effectué en début de match pour les 3 tiers temps.

**Temps mort d'équipe** : 1 temps mort d'équipe de 1 minute par équipe par tiers temps du temps réglementaire.

## **Exclusion**

Pour toutes les catégories : 2 minutes

En cas d'infériorité numérique, l'équipe pourra adopter le dispositif défensif de son choix. L'équipe en supériorité numérique devra jouer selon les formes de jeu définies.

## **FORMES DE JEU**

⊗ Les individuelles strictes sont interdites.

✧ **1ère période à 7X7, remise en jeu au centre.**

### **Défense étagée.**

Deux joueurs au moins doivent évoluer nettement en dehors des 9 mètres. Les joueurs peuvent rentrer à l'intérieur des 9 mètres en fonction de la circulation des attaquants, (entrée dans le dispositif défensif d'un attaquant), mais ceci ne peut être que momentané (idem sur jet franc).

La mise en œuvre d'une défense étagée doit permettre une activité défensive individuelle et collective importante afin de perturber l'attaque et favoriser ainsi la récupération active de la balle. En Moins de 14 ans on privilégiera la défense homme à homme (prise en compte de l'adversaire et de la balle).

Cette défense doit favoriser l'apprentissage des intentions : presser, dissuader, intercepter.

En attaque la perception des espaces libres sera facilitée. Le jeu en démarquage sera développé mais avec le souci de recevoir la balle en courant vers le but ainsi que les « passe et va », « passe et suit ».

✧ **2ème période à 6X6 en Moins de 14 ans, 7X7 en Moins de 16 ans, remise en jeu au centre.**

**Défense alignée**

Les défenseurs s'alignent entre 6 et 9 mètres. Un joueur peut sortir momentanément des 9 mètres pour dissuader et/ou intercepter.

La défense alignée n'est pas une défense passive (joueurs à 6m, bras levés, avec peu de déplacements). Il convient de monter à 9 mètres voire au-delà pour harceler, gêner, neutraliser le porteur de balle. Le défenseur doit apprendre à percevoir la balle, la cible à défendre, son adversaire direct pour lui interdire l'accès au but et toute course vers le secteur central (fermer l'intérieur).

L'attaque privilégiera l'occupation du terrain dans sa largeur avec notamment un écartement des ailiers au point de corner, le jeu au près (se rapprocher de la défense) pour jouer dans les intervalles et favoriser le tir par-dessus et le tir au travers.

À ce titre les séquences d'entraînement devraient sensibiliser le joueur à une organisation motrice rapide pour être dangereux (balle tenue haute et placement des appuis). La notion de placement/replacement par rapport à l'intervalle à attaquer sera fondamentale. On insistera sur la notion de changement de vitesse dans le duel.

Le mouvement de joueur (rentrée d'un ailier, d'un arrière en pivot) est possible mais il faudra veiller à préserver la notion d'écartement en rééquilibrant le jeu pour toujours occuper les 4 postes principaux.

En Moins de 16 ans, il conviendra de travailler les relations en profondeur entre la base arrière et le joueur dedans (bloc, écran,...)

✧ **3ème période à 7X7, remise en jeu au centre**

**Défense libre.**

On travaillera à cette occasion les points évoqués précédemment. Cette période doit favoriser le jeu sur grands espaces et donc le changement de statut.

**Ce règlement s'applique à tous les championnats jeunes sur l'ensemble du territoire lorrain, il paraît inconcevable que les impositions de formes de jeu ne soient pas respectées.**

Taille des ballons

M14 ans F : **T1**

M14 ans M : **T2**

M14 ans M dans le cadre de l'interdépartementalité: T2 ou T1 en fonction du choix des entraîneurs, si les entraîneurs ne s'entendent pas c'est la **T1 qui sera utilisée.**

M16 ans F : **T2**

M16 ans M : **T2**

**Tous les points de règlement, non évoqués ici, sont du domaine général et relèvent donc du règlement général des compétitions.**



Intercomités	Interligues	Poule de 14	Poule de 12	Poule de 10	Coupe de Lorraine	Coupe de France	Moins de 18 ans	Moins de 18 ans	Poule de 10	Poule de 8	Poule de 6	Qualification CF M18	Stages Jeunes Ligue	Formation de cadres	Formation Arbitres	Formation JA
						MASC FEM	Champt. France Fém	Champt. France Masc.	Jeunes Régionaux + Interdep							

TOURNOI DES THERMES + ARBITRAGE																	
03/04 SEPT																	X
10/11 SEPT			CF	CF	CF		1										
17/18 SEPT			1	1				1	1								
24/25 SEPT			2	2	1			2	2								
01/02 OCT			3	3	2			R	3								
08/09 OCT			4	4	3			3	4					1			
15/16 OCT			5	5	4			4	R								
22/23 OCT			6	R					5								X
29/30 OCT		1	CF			1	2	R	R				97-2				X
05/06 NOV			7	6	5			5	6	1	1	1					
12/13 NOV			8	7	6			6	7	2	2	2					
19/20 NOV			9	8	7			7	8	3	3	3					
26/27 NOV			CF	R	R	2	3	R	R	4	4	4					X
03/04 DEC	1		10	9	8			8	9	R	R	R			2		
10/11 DEC			11	10	9			9	10	5	5	5					
17/18 DEC			CF			3	4	R		6							
24/25 DEC																	
31/01 JANV																	X
07/08 JANV			12	CFF	10	4F		10	1	7	6	6					
10-janv	Trophée FDJ France A masculine - NORVEGE - Province																
12-janv	Trophée FDJ France A masculine - NORVEGE - PARIS BERCY																
14/15 JANV			CF	R	R	4M	5	11	R	8	R	7			3		
21/22 JANV			13	11	11			12	2	9	7	8					
28/29 JANV			14	12	R			R	R	10	8	9					X
04/05 FEV	2		15	13	12			13	3	R	R	R					
11/12 FEV			16	R	R			14	4								
18/19 FEV			R	R	R				R					97-3			
25/26 FEV		2	CF	CF	CF	5	6		R					97-3			X
03/04 MARS			17	14	13			1H+1B	R	11	9	10			4		
10/11 MARS	3		18	15	14			2H+2B	5	R	R						
17/18 MARS			19	16	15			3H+3B	6	12	10						
24/25 MARS			20	17	R		7	4H+4B	7	13	11						X
31M/01AVR			21	18	16			5H+5B	8	14	12	1					
07/08 AVR			22	R	R			R	R					97-4			X
14/15 AVR	4	F	R	R	R			R	R				Eng				
21/22 AVR			R	R	R	6		6H+6B	R								X
28/29 AVR			23	19	17			R	9	15	13	2	Org				
05/06 MAI	5		24	20	R			1/8+1/4 H+7B	10	R	R	R					
12/13 MAI			25	21	18			8B		16	14	3					
19/20 MAI			R	R					P.F.	17	T.F.	4					X
26/27 MAI	F		26	22				1/2+FH		18	T.F.	5	<b>Tournoi Jeune Dirigeant</b>				
02/03 JUIN						1/2-F			T.F.								
09/10 JUIN			FA/BA	F									1				X
16/17 JUIN			FR/BR										2				X
23/24 JUIN	<b>GRENZLANDPOKAL en RHENANIE</b>																
30/31 JUIN													3				X